



ORGANISME DE FORMATION AU NUMÉRIQUE

BLOCKCHAINS, CRYPTOACTIFS & DECENTRALISATION Enjeux de souveraineté individuelle et impacts professionnels

Solidarité, philanthropie et web3

PROGRAMME DE FORMATION 2026

Pluraxis

Pluraxis est un organisme de formation au numérique spécialisé dans les **blockchains, cryptoactifs et les Technologies de registres distribués (DLTs)**, à destination de profils non techniques. Nos programmes s'articulent autour d'un **Socle Fondamental**, point d'entrée commun, puis de **Parcours Métier** spécialisés.

Notre objectif : permettre à chacun d'acquérir une compréhension stratégique et une maîtrise opérationnelle de cette classe de technologies, au service de son autonomie à l'échelle personnelle, et de la création de valeur pour son organisation.

Un secteur en mutation

Les blockchains et les cryptoactifs transforment déjà les pratiques de la philanthropie, de la collecte et de l'aide humanitaire. De nouveaux types de donateurs émergent, et les organisations internationales expérimentent l'aide programmable.

Ce parcours répond à une question concrète : *quelles opportunités stratégiques, et quels risques techniques, juridiques et éthiques, pour les acteurs de la solidarité ?*

Ce parcours offre aux professionnels concernés les clés pour évaluer ces évolutions, identifier les opportunités stratégiques et sécuriser leurs pratiques. Il s'adresse aux responsables d'associations et de fondations, directeurs de la collecte, responsables RSE, acteurs de l'aide humanitaire et du développement, ainsi qu'aux conseils juridiques et fiscaux du secteur non-lucratif.

En bref

Durée	12 heures, sur deux jours (2 × 6 h)
Format	Présentiel (vos locaux ou salle dédiée) ou distanciel (Zoom / Google Meet)
Public	Responsables d'associations et de fondations, directeurs de la collecte, responsables RSE, acteurs de l'aide humanitaire et du développement, conseils juridiques et fiscaux du secteur non-lucratif
Niveau	De la découverte à une première maîtrise opérationnelle
Effectif	De 2 à 5 participants
Sanction	Attestation de fin de formation
Tarif	1 600 € HT (1 920 € TTC) - sur devis en intra-entreprise

Solidarité, philanthropie et web3

Ce parcours est conçu pour les acteurs du secteur non-lucratif qui souhaitent comprendre comment les blockchains, les cryptoactifs et les outils décentralisés transforment les pratiques de la philanthropie, de la collecte et de l'aide humanitaire.

Il couvre les mécanismes de la crypto-philanthropie, dons directs, financement quadratique, aide programmable, ainsi que leurs effets sur la **gouvernance**, la **fiscalité** et l'inclusion des bénéficiaires.

Notions abordées : Organisations autonomes décentralisées (DAO), financement quadratique, stablecoins, aide programmable, PSAN, NFT à impact, identité décentralisée.

Recommandé après le Socle Fondamental. **Aucun prérequis technique** n'est requis ; une connaissance générale du secteur associatif ou du mécénat est un plus.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- **Appréhender les concepts de la blockchain appliqués au secteur de la philanthropie**, transparence, traçabilité, désintermédiation.
- **Identifier les opportunités stratégiques** liées aux nouveaux profils de donateurs, les crypto-philanthropes, et aux nouveaux modèles de gouvernance.
- **Comprendre les mécanismes techniques d'aide directe**, stablecoins, aide programmable *via* smart contracts.
- **Maîtriser le cadre réglementaire et fiscal français** pour la réception de dons en crypto-actifs et l'émission de reçus fiscaux.
- **Évaluer les enjeux éthiques et d'inclusion numérique** pour les bénéficiaires finaux.

L'atteinte de ces objectifs est mesurée tout au long de la formation (voir Modalités d'évaluation).

Public concerné

Responsables d'associations et de fondations, directeurs de la collecte (*fundraisers*), responsables RSE, acteurs de l'aide humanitaire et du développement, conseils juridiques et fiscaux du secteur non-lucratif.

Adapté à toute personne désireuse de découvrir les blockchains, cryptoactifs et outils décentralisés.

Prérequis

Aisance numérique et maîtrise des outils numériques classiques. Aucun prérequis technique. Une connaissance générale du secteur associatif ou du mécénat est un plus.

Durée et rythme

12 heures réparties sur deux jours (2 × 6 h). D'autres rythmes, notamment en demi-journées, sont possibles pour les sessions en intra-entreprise.

Modalités et délais d'accès

- **Positionnement** : un [QCM d'auto-évaluation en ligne](#) (facultatif) permet de situer son niveau et de [préciser ses attentes](#) (obligatoire).
- **Entretien de préadmission** avec Jacques-André Fines, formateur chez Pluraxis, pour définir les objectifs professionnels de la formation.
- **Délai d'accès** : inscription au plus tard 15 jours ouvrés avant le début de la formation.
- **Effectif** : de 2 à 5 participants. Pluraxis se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session si le minimum de 2 inscrits n'est pas atteint.

Formateur principal

Responsable des contenus pédagogiques et formateur principal, **Jacques-André Fines Schlumberger** accompagne depuis dix ans professionnels et étudiants dans la compréhension des blockchains, des cryptoactifs et des technologies de registres distribués. Il intervient notamment à Sciences Po Paris, à l'EM Lyon et à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

Jacques-André découvre Bitcoin en 2015 et publie dès 2017 un [premier article de vulgarisation](#). L'année suivante, il participe à la fondation de l'association à but non lucratif *The Blockchain for Good*, dont il assure la direction des opérations depuis 2020. Voix reconnue de l'écosystème, il est l'auteur principal de plusieurs dizaines de rapports métiers consacrés aux blockchains et à leurs usages, traduits en anglais et en espagnol.

Titulaire d'une Maîtrise de droit des affaires de l'Université Paris-Panthéon-Assas (1995), d'un Master de sciences politiques à l'Institut Français de Presse (2007), et d'un Doctorat en sciences de l'information et de la communication (2012), également à l'Université Paris-Panthéon-Assas, Jacques-André a un sens aigu de la pédagogie.

Moyens pédagogiques et techniques

- Un ordinateur et/ou un smartphone, apporté par le participant.
- Apports théoriques en présentation orale, appuyés sur des supports graphiques et audiovisuels, remis au participant et consultables pendant et après la formation.
- Études de cas réels, ancrés dans des programmes de collecte et d'aide existants.
- Démonstrations d'outils (wallets, exploreurs de blocs).

Modalités pédagogiques

- **Au choix** : présentiel, dans vos locaux ou dans une salle de formation louée pour l'occasion ou en distanciel *via* Zoom ou Google Meet.
- **Méthodes actives** : expérientielle, démonstrative et interrogative, par travaux pratiques et ateliers.
- En intra-entreprise, la formation se déroule dans vos locaux, sous réserve d'une salle équipée et respectant les normes d'accessibilité.

Suivi

Le participant se situe sur une échelle de connaissance en début de formation, puis suit sa progression au fil des évaluations conduites après chaque session.

Evaluation

- Feuilles de présence.
- Conversations / questions à l'oral.
- À l'écrit, en ligne : questions à choix multiples (QCM), quizz (vrai / faux), question ouverte (questionnaire conversationnel).
- Formulaire d'évaluation de la formation et du formateur.

Validation et sanction

La formation est sanctionnée par une attestation de fin de formation délivrée par Pluraxis, mentionnant les objectifs pédagogiques, le nombre total d'heures, la validation des acquis et la date de fin.

Accessibilité aux situations de handicap

Les modalités pédagogiques et les moyens d'apprentissage sont adaptés en fonction de la situation de handicap, le cas échéant en lien avec des partenaires spécialisés. Pour étudier votre situation et les aménagements possibles, contactez Jacques-André Fines, référent handicap : jafs@pluraxis.com.

Indicateurs de résultats

Programme ouvert en 2026. Les indicateurs de résultats (taux de satisfaction, taux d'atteinte des objectifs, taux de recommandation) seront publiés à l'issue des premières sessions et communiqués sur demande.

Tarifs

Particulier	Indépendant / Salarié	Entreprise / Intra
1 920 € TTC TVA 20 % — 1 600 € HT	1 920 € TTC TVA 20 % — 1 600 € HT	Sur devis nous contacter

La formation se déroule en 12 heures sur deux jours. En présentiel, elle se tient dans vos locaux ou dans une salle adaptée louée par nos soins ; les modalités logistiques et les éventuels frais associés sont convenus ensemble.

Programme détaillé

Le déroulé ci-dessous est organisé en six temps complémentaires, des fondamentaux de la crypto-philanthropie jusqu'à l'atelier pratique. Les durées sont indicatives et ajustées selon le positionnement du groupe.

Module 1 — Le changement de paradigme : de la confiance à la preuve ≈ 2 h

- Pourquoi la blockchain transforme le don : passer d'une confiance réputationnelle à une confiance vérifiable on-chain.
- Les explorateurs de blocs : auditer les flux financiers en temps réel.
- Portrait-robot du crypto-donateur : motivations, attentes de transparence et nouvelles formes d'engagement.

Module 2 — Nouveaux modèles de gouvernance et de financement ≈ 2 h

- Les DAO (organisations autonomes décentralisées) : vers une philanthropie horizontale et communautaire.
- Le financement quadratique : comment les algorithmes peuvent démocratiser l'allocation des fonds (étude de cas Bitcoin).
- Les NFT à impact : au-delà de l'art, un outil de preuve d'impact et de mobilisation communautaire.

Module 3 — Optimisation opérationnelle de l'aide ≈ 2 h

- Réduction des frais de structure et de transaction (jusqu'à 95 % d'économie sur les transferts transfrontaliers).
- Études de cas : Building Blocks (PAM), UNICEF CryptoFund.
- Venture-philanthropy numérique : investir dans des communs numériques.

Module 4 — Cadre fiscal et juridique en France ≈ 2 h

- Éligibilité au régime du mécénat : conditions pour émettre des reçus fiscaux sur des dons en bitcoin ou ether.
- Valorisation des dons : l'importance de l'horodatage et du recours à un PSAN (prestataire de services sur actifs numériques).
- Gestion des risques : stratégie de conversion immédiate en euros pour neutraliser la volatilité et préserver le caractère non lucratif.

Module 5 — L'impact sur le terrain et les bénéficiaires ≈ 2 h

- L'aide programmable : déclenchement automatique de l'aide via des smart contracts (ex. assurance paramétrique climatique).
- Identité décentralisée et inclusion financière : redonner la souveraineté aux bénéficiaires « invisibles ».
- Éthique et limites : protection de la vie privée, risques de crypto-colonialisme et enjeux environnementaux.

Module 6 — Atelier pratique et synthèse

≈ 2 h

- Simulation : parcours d'un don, de la réception sur un wallet à l'émission du reçu fiscal.
- Discussion finale : élaborer une feuille de route pour intégrer les crypto-actifs dans sa stratégie de collecte.

Inscription, contact et réclamations

Jacques-André Fines — référent pédagogique, handicap et qualité au sein de Pluraxis.

Téléphone : +33 6 51 73 82 73

Courriel : jafs@pluraxis.com · Contact général : bonjour@pluraxis.com

Réclamation et médiation. Toute réclamation peut être adressée à jafs@pluraxis.com. Un accusé de réception est transmis sous 5 jours ouvrés ; une réponse est ensuite apportée dans les meilleurs délais.